

Le 19 février 2009 s'est tenue l'assemblée générale de l'association ZaurusFr.

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Présentation et approbation du rapport moral de l'association
- Présentation et approbation des comptes 2008
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2009
- Démission du Conseil d'Administration
- Élection du nouveau Conseil d'Administration
- Modification des Statuts et du règlement intérieur
- Prolongation des adhésions

**Proposition AG numéro 1 : approbation du rapport moral**

La proposition est **acceptée** à l'unanimité.

**Proposition AG numéro 2 : Synthèse des comptes**

L'assemblée indique sa désapprobation quant à la non restitution des informations par le trésorier sortant. Le président indique qu'à présent, et comme cela aurait dû être fait depuis l'origine, l'ensemble des documents relatifs à la trésorerie seraient conservés au siège de l'association.

La proposition est **acceptée** à l'unanimité.

Le bilan financier est **accepté** à l'unanimité.

**Proposition AG numéro 3 : approbation du budget prévisionnel**

La proposition est **acceptée** à l'unanimité.

**Proposition AG numéro 4 : démission du CA**

L'assemblée prend acte de la décision de démission du Conseil d'Administration.

**Proposition AG numéro 5 : Election du nouveau CA**

La proposition est **acceptée** à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'administration est donc composé de :

- Monsieur François Lecluse (président)
- Monsieur Benoit Benda (trésorier)
- Madame Karine Lecluse (secrétaire)

Le président informe l'assemblée que l'obligation annoncée par notre conseiller au Crédit Lyonnais de venir à l'agence pour prendre en compte la modification statutaire de l'association présente un problème, le président habitant à présent en Isère. Il informe l'assemblée de la décision d'utiliser le moins possible le compte bancaire de l'association tant qu'une solution satisfaisante ne pourra être trouvée.

L'assemblée demande au président de prendre contact avec la banque afin de l'informer de la situation particulière de l'association. Le président indique qu'il avait déjà contacté la banque suite à son déménagement afin de demander la procédure à suivre pour prendre en compte le nouveau nom ainsi que la nouvelle adresse de l'association, et qu'il a informé la banque de la situation particulière de l'association.

**Proposition AG numéro 6 : Modification des Statuts et du règlement intérieur**

Les adhérents indiquent que ces modifications avaient été acceptées lors de l'Assemblée Générale de 2007. Le président indique alors que suite aux déménagements du président, la notification en préfecture de ces modifications n'avaient pu être prises en compte dans les délais légaux et qu'une nouvelle décision est nécessaire.

La proposition est **acceptée** à l'unanimité.

L'association aura désormais pour nom : Libre En Poche (LIPO).  
Son siège social est établi à l'adresse du Président :  
Association Libre En Poche  
Chez Monsieur Lecluse François  
rue de Bologne  
38510 Arandon

**Proposition AG numéro 6 : Prolongation des adhésion**

La proposition du CA de prolonger d'un ans les cotisations ayant eu lieues en 2008 est **acceptée** à l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close.**

Compte rendu approuvé et certifié conforme le 27 février 2009 par :

Mme Karine Lecluse Secrétaire de l'association	M. François Lecluse Président de l'association